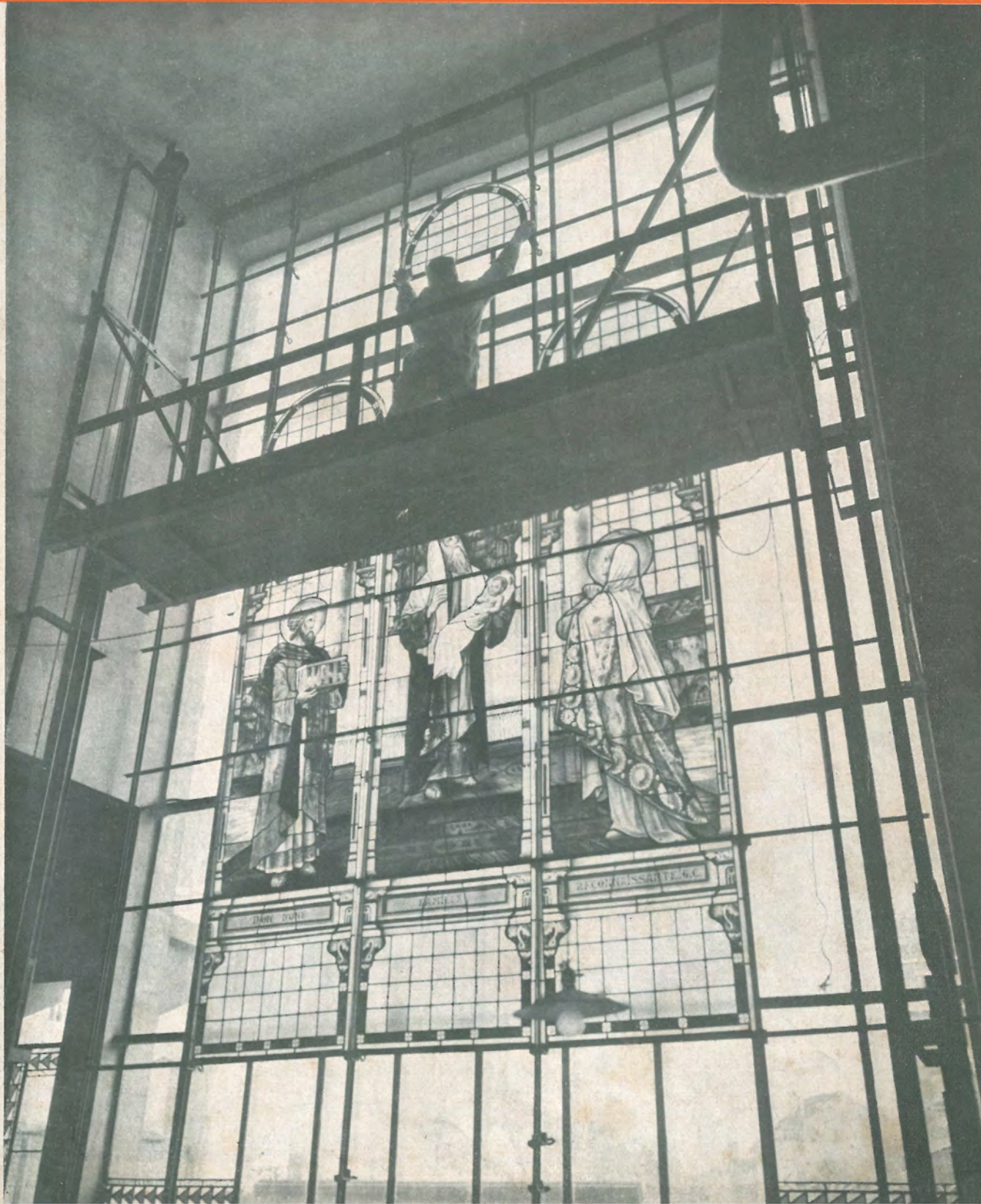


FEVRIER 1933
3^e ANNEE - N° 2

LA REVUE DOCUMENTAIRE

ARCHITECTURE
CONSTRUCTION
TECHNIQUE



PRIX
FRANCE



Demandez des idées,
des maquettes,
aux imprimeurs de cette revue

**H. WELLENS &
W. GODENNE**

Rue de Roumanie, 45, Bruxelles
Téléphones 37.08.58-37.78.33

De



CHAQUE JOUR QUI PASSE...

coûte cher, quand le travail entrepris est en retard. Celui qui fut imprévoyant n'a plus qu'une chose à faire : **payer**. Le remède : employez le ciment à durcissement rapide

PRIMOBOURG

Ses propriétés de durcissement rapide vous assureront un décoffrage accéléré, économisant temps, bois et main d'œuvre ; elles vous permettront de terminer vos travaux dans le minimum de temps, évitant les pénalités de retard, les transformant en primes à l'avancement. Ses résistances remarquablement élevées vous permettront aussi de réduire considérablement les dosages et même certaines épaisseurs, réduisant le poids mort sans nuire en rien à la solidité de l'édifice.

Exigez la marque PRIMOBOURG. Nous serons heureux de vous documenter sur demande.



CIMENTS D'OBourg S.A. OBourg

Delamare et Cerf. Bruxelles

**ENTREPRISES
DE PLAFONNAGES**

Jean Vincent

STUCS & MARBRES
SIMILI-PIERRE
VOUTES LÉGÈRES

Rue Maes, 89, Ixelles - Téléphone 48.48.79

**EMPLACEMENT
DISPONIBLE**

SPÉCIALITÉ
DE
CARREAUX DE PAVEMENT
EN GRÈS CÉRAME FIN VITRIFIÉ

PRODUCTION : 1500 M² PAR JOUR

VITRIFICATION PARFAITE
COULEURS VIVES ET INALTÉRABLES
USAGE INDÉFINI ET NETTOYAGE FACILE
SEUL PAVEMENT D'AVE NIR
CONVENANT POUR TOUS GENRES DE
CONSTRUCTIONS

HABITATIONS - GARES - HÔTELS
ÉGLISES ET ÉTABLISSEMENTS
RELIGIEUX - CENTRALES - ETC. ETC.

LA NOUVELLE CÉRAMIQUE
SOCIÉTÉ ANONYME
AMAY
BELGIQUE

PLIK

Ghi

Ghilardi & Co
de Haren-Nord
Pierres d'art
Carrelages

La Maison du Papier-Peint



COUVRE-PARQUETS
BALATUM
STRAGULA
LINOS
TAPIS, ETC.

J. Kissel-Abattucci

DÉCORATION INTÉRIEURE
DEVIS SANS ENGAGEMENT

PAPIERS-PEINTS d'origine Belge, Française, Anglaise,
et Allemande - TEKKO-SALUBRA et SANOLIN

**Chaussée de Waterloo, 115
SAINT-GILLES - Tél. 37.63.30**

Fabrique d'Ascenseurs et de Moteurs électriques

Ascenseurs et Monte-charges
Paternosters
Construction moderne
Marche silencieuse

**60 années d'expérience
Plus de 30,000 appareils
fournis**



Schindler et Cie



**Rue de la Source, 30
BRUXELLES**
Téléphone 37.12.30 (2 lignes)

Une des références :
Résidence Palace, Bruxelles
Tous les 49 appareils

SOCIÉTÉ ANONYME Faïenceries de Bouffioux

**BOUFFIOUX
(CHARLEROI)**

Carreaux de faïences
et de grès pour revête-
ments muraux - Emaux
brillants et mats - Majo-
liques pour décorations
artistiques - Spécialité
de carreaux troués
pour cuisinières. ■

REVETEMENTS

**S.A. L^{ES} HENRI
BAUDOUX**

BRUXELLES. RUE ST. DENIS 106
A FOREST. TEL. 44.84.39 - 44.55.43

CHARLEROI. RUE DE LA VILLETTE
63 A MARCINELLE. TELEPH. 61.05

J. VERVLOET-FAES

Chaussée de Wavre, 171, IXELLES-BRUXELLES
Téléphones : Magasins 11.46.30 - Direction 12.82.64

BRONZES et CUIVRERIES pour
BATIMENTS

TOUTES LES SPECIALITES

Demandez
la serrure **BELGA**

TOUS LES APPAREILS de
portes de garage d'angle
portes roulantes
portes en accordéon

TOUS les APPAREILS de VENTILATION

Visitez les Salon d'Exposition
et Stand de Démonstration



CHROMAGE

NICKELAGE ET CUIVRAGE
MAT ET BRILLANT

SAPECO

**Chauss. de
Waterloo.
645, Brux.**
Téléph. 44.16.61

La visite de nos installations à laquelle vous êtes invité, vous démontrera le fini de notre travail et sa garantie de bonne exécution.

faites illustrer vos

■ annonces,
■ circulaires,
■ imprimés, etc. à la

PHOTOCRAVURE NAESSENS & APERS

76 rue des goujons - bruxelles-midi. tél. 21.62.12

C'est une garantie de **QUALITÉ!!**

USINES DE LA DYLE s.a.

WYGMAL - LEZ-LOUVAIN

CARREUX DE REVÊTEMENTS
EN FAIENCES ET EN GRÈS

MAJOLIQUES FLAMMÉES
POUR TRAVAUX D'ART,
INTÉRIEURS, FAÇADES, ETC.

Marque déposée BELGA

LES HYDROFUGES



Fober & Palm. Bruxelles

7, rue d'Assaut - Téléphone 12.96.83



la revue documentaire

3^{me} ANNEE

N° 2

FEVRIER 1933

PAVEMENTS EN GRANITO EXECUTES SUR GITAGES

Bien souvent au cours de l'étude d'une transformation d'immeuble, l'architecte est arrêté par le fait d'avoir à placer un pavement là où aucun hourdi n'existe. Lorsqu'il s'agit d'une transformation relativement importante et qui nécessite l'arrêt de toute activité dans l'immeuble à transformer, ou même son abandon temporaire par ses occupants, la chose est facile à résoudre. On prévoit en ce cas tout simplement la démolition du plafond et du gitage existants que l'on remplace par un hourdi en béton ou briques creuses et la difficulté est résolue.

Si cependant les travaux à exécuter ne sont pas d'une importance justifiant ces mesures ou s'ils doivent s'exécuter sans troubler la jouissance des étages inférieurs ou des autres parties du bâtiment, fut-ce même momentanément, le cas n'est plus le même. La difficulté cependant est plus apparente que réelle. Il est possible, depuis un certain nombre d'années déjà, d'exécuter dans de telles conditions des pavements, notamment en granito, qui offrent toutes les garanties désirables. Les points difficiles, en l'occurrence, sont les suivants :

N'occasionner au gitage existant aucune surcharge dangereuse;

Ne pas occasionner le surhaussement du niveau de l'ancien plancher;

Eviter toute infiltration d'eau et tout dégât aux plafonds et aux murs de l'étage inférieur;

Enfin offrir toutes les garanties de résistance et de durabilité normales du pavement placé.

S'il s'agit de locaux de petites dimensions tels que : salle de bain, cuisine, office, etc., les choses iront très facilement et ne nécessiteront même pas de précautions excessives. Le plancher existant une fois enlevé, il sera placé en contre-bas du gitage sur des lattes qui auront été préalablement clouées à 4 ou 5 cm. en dessous du niveau des gîtes (voir fig. n° 1).

Il sera ainsi établi un faux plancher que l'on garnira d'un fort papier goudronné lui-même encloué plus ou moins copieusement en veillant à ce que ces clous dépassent assez fortement au-dessus du papier. Ils doivent permettre en effet au béton, sur le faux plancher et au granito

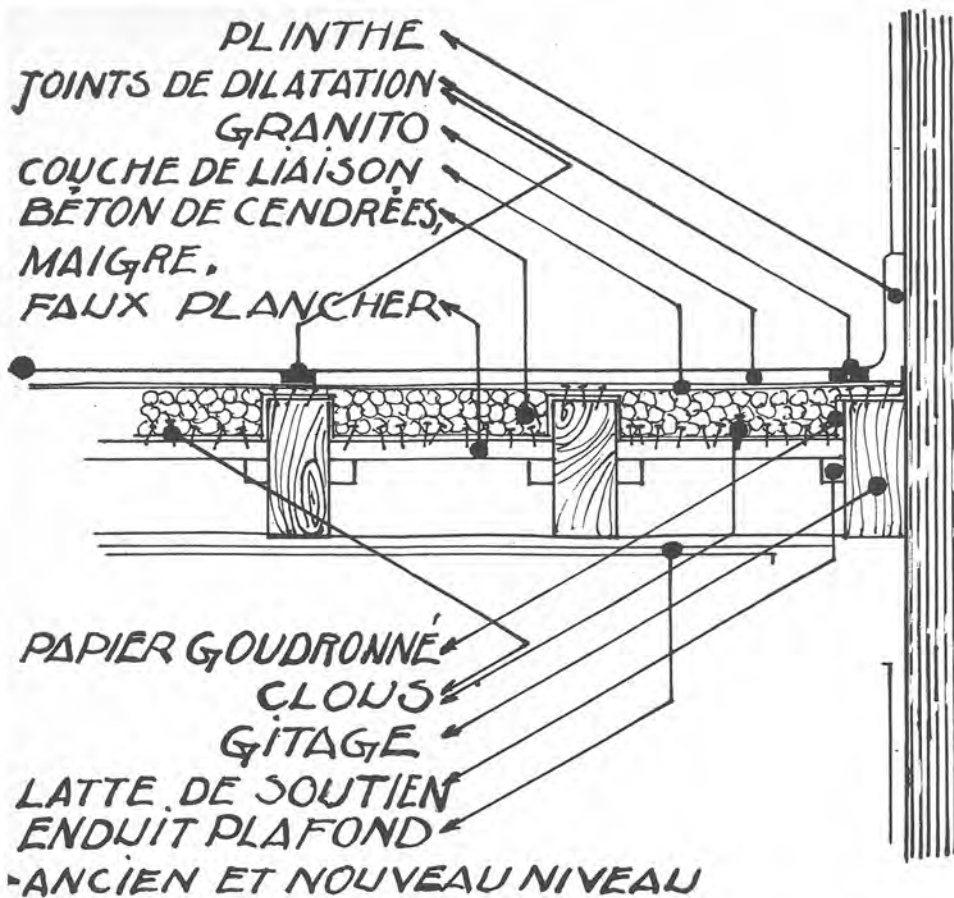


Figure N° 1.

au-dessus des gîtes, de s'agripper aux parties de bois. Le béton à couler sera composé de cendrées propres, de sable et de ciment Portland artificiel. Sa composition devra être relativement pauvre en ciment et en eau, sans cependant nuire au degré de dureté et de résistance qu'il aura à atteindre ultérieurement. Ce béton étant travaillé aussi sec que possible, le papier goudronné suffira amplement, pour peu que l'on travaille soigneusement, à écarter tout danger d'humidité et tout dégât au plafond des étages inférieurs. Enrobant parfaitement les gîtes dans le haut, il constituera non seulement le nouveau hourdi sur lequel sera posé de granito, mais également un chaînage continu du gîtage donnant à celui-ci plus de rigidité et en renforçant notablement la résistance.

Ces travaux préparatoires terminés, il ne restera plus qu'à couler le granito comme pour un travail courant entre les habituels joints de dilatation. Pour peu que le gîtage soit en bon état et d'une section normale, points desquels il faudra s'assurer au préalable évidemment, le travail ainsi obtenu sera d'une résistance à toute épreuve et le nouveau plancher apte à recevoir une surcharge supérieure à celle possible antérieurement à sa transformation. Ce procédé est d'ailleurs très répandu aujourd'hui et devenu presque classique. Il ne demande qu'un peu de précaution, d'habileté et d'habitude.

Si nombre d'architectes n'hésitent donc plus aujourd'hui à prévoir l'exécution de granito sur gîtage dans de telles conditions, il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit d'un travail à exé-

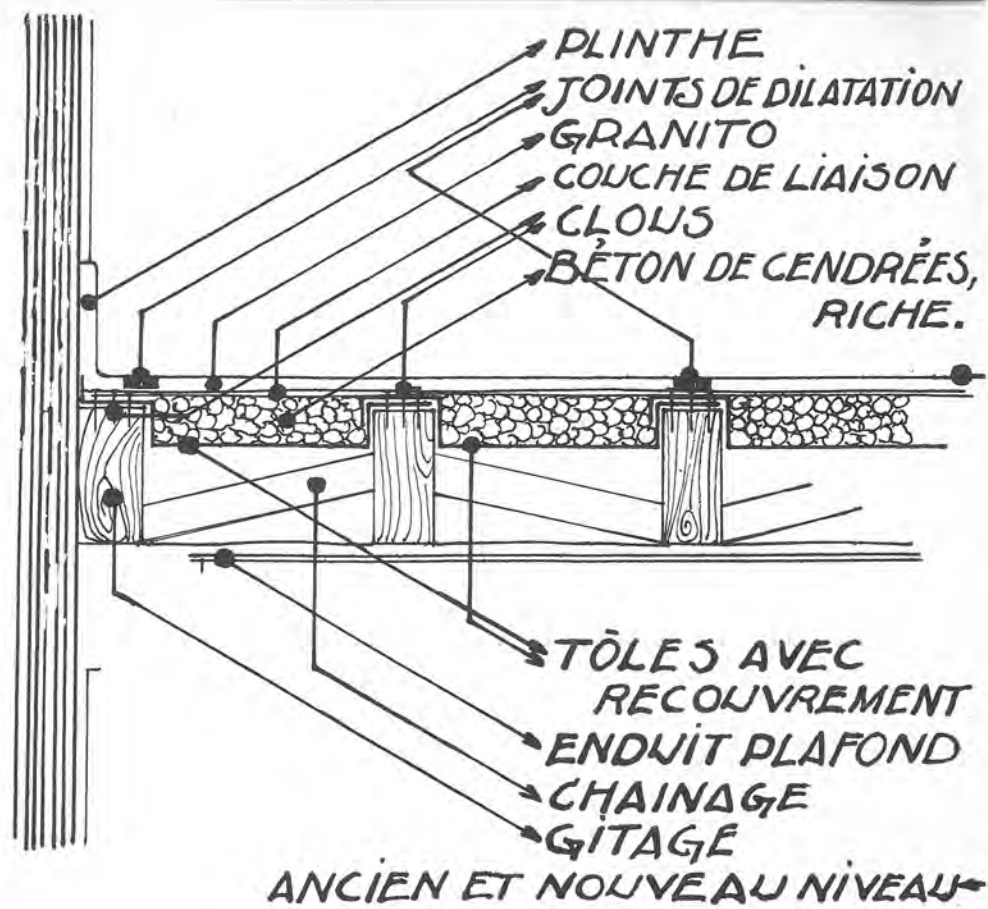
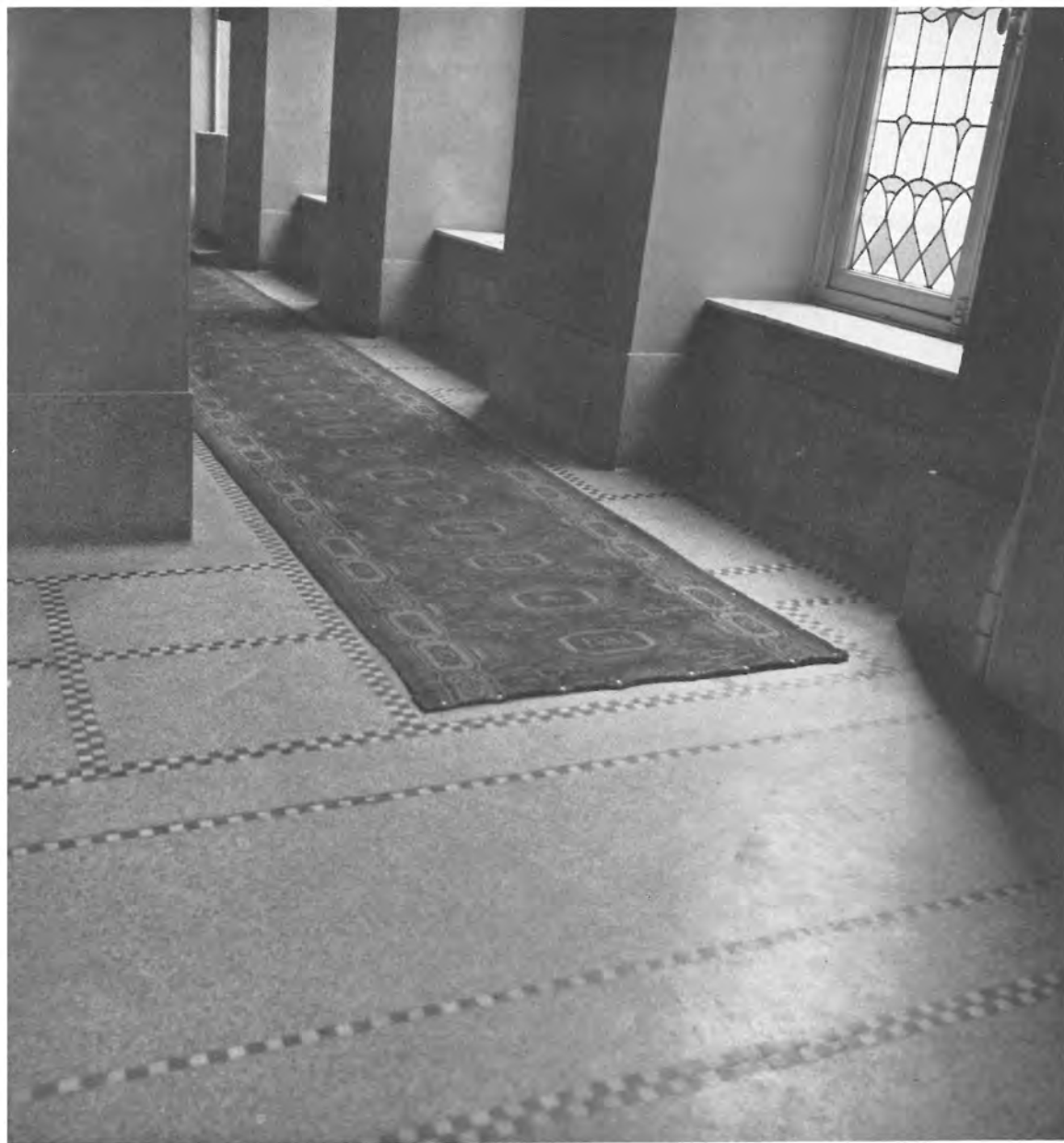


Figure N° 2.

cuter dans des locaux beaucoup plus vastes, là par exemple où il s'agit de 2 à 300 m² par place. Les difficultés à résoudre, tout en étant initialement les mêmes, sont cependant plus sérieuses car l'importance du travail augmentera sensiblement l'importance des dangers à éviter. La façon de résoudre ces difficultés ne pourra donc être aussi simpliste que pour le cas précédent. Le problème quoique nettement plus délicat n'est cependant pas insoluble mais si les procédés d'exécution restent les mêmes dans les grandes lignes, les détails varient assez notablement. Il suffira pour s'en rendre compte de comparer la figure N° 2 avec la figure N° 1 illustrant le cas précédent. Le faux plancher et le papier goudronné prévus dans le premier cas, tant pour soutenir le hourdi en béton que pour éviter les infiltrations d'eau et renforcer le gîtage, seront ici insuffisants. Ils le seront d'autant plus que pour l'exécution de surfaces aussi grandes il nous faudra prévoir un béton sensiblement plus riche en ciment, partant en eau. Le plancher une fois enlevé ne sera donc pas utilisé. Le gîtage sera chaîné dans sa partie inférieure pour être recouvert de tôles embouties suivant un profil spécial permettant le recouvrement judicieux des tôles voisines. Ces tôles s'appuieront sur le gîtage et serviront de coffrage perdu au béton. Le recouvrement de ces tôles l'une par l'autre empêchera pratiquement toute infiltration dans les plafonds et dans les murs. Ces tôles seront enclouées sur le gîtage et comme pour le cas précédent les clous dépasseront du maximum possible, afin d'améliorer l'adhérence du granito proprement dit.



Hôtel Métropole.
Palier et couloir.
Granito exécuté sur
gîtage suivant procédé
renseigné à la figure
N° 1.
Exécution :
Et. H. Baudoux.
Photo : Willy Kessels.

Le béton à couler sera toujours un béton de cendrées mais, comme nous l'avons déjà dit plus haut, il sera sensiblement plus riche en ciment car il devra offrir une résistance beaucoup plus sérieuse que dans le cas précédent. L'exécution de cette partie du travail est de loin la plus délicate, car une fois menée à bonne fin, il n'y aura plus qu'à poser le granito comme d'habitude. Dans les deux cas une attention toute spéciale devra être portée soit au placement du papier goudronné, soit au profil des tôles le long des murs et au droit des portes, afin d'éviter toute infiltration de ces côtés. L'examen préalable du gîtage devra être fait sérieusement également et si le moindre doute subsistait quant à sa résistance future, il faudrait sans hésiter songer à le renforcer. Ce travail peut se faire d'ailleurs très facilement soit par le placement de poutrelles de soutien sous le gîtage, soit en plaçant entre celui-ci d'endroit en endroit une ou plusieurs poutrelles de section appropriée. La question des conduites d'eau, d'électricité ou de gaz qui pourraient se trouver entre les gîtages ne

Assistance Publique
de Bruxelles.
Hospice de l'Infirmierie.
Rue du Canal.
Dortoir de 250 m² exé-
cuté en granito suivant
procédé de la figure
N° 2.
Exécution :
Et. H. Baudoux.
Photo : Willy Kessels.



soulève pas plus de difficultés que pour un travail exécuté dans les conditions habituelles. Les pavements en granito exécutés soigneusement dans ces conditions offrent toutes les garanties possibles de solidité et de bonne conservation. Le prix de revient d'un travail exécuté comme décrit ci-dessus n'a rien de prohibitif puisqu'il n'augmentera le prix du granito habituel que de 40 à 50 p. c. environ. Il est évident que le travail préparatoire une fois exécuté, le granito peut être remplacé par un carrelage céramique ordinaire, pour autant évidemment que l'épaisseur de celui-ci ne nécessite pas le surhaussement de l'ancien niveau. Ce point est en effet à éviter dans la mesure du possible, car il entraînerait à d'autres frais relativement conséquents tels que la modification des portes et des niveaux des places voisines. Le pavement en granito est cependant dans ces conditions préférable au carrelage, car il fera masse avec le nouveau hourdi en béton et offrira de ce fait une homogénéité et une résistance plus grandes.

LES VITRAUX ET LEUR FABRICATION

Le vitrail suscite en ce moment un intérêt indéniable. Esthètes, architectes, artistes, discutent et critiquent. Les hasards de nos pérégrinations nous ayant fait rencontrer le peintre verrier Crickx, nous profitâmes de l'occasion pour lui soutirer une interview sur un sujet qui non seulement lui est évidemment familier, mais qui lui tient particulièrement à cœur.

« Combien d'affirmations inexactes, nous dit notre interlocuteur, n'avons-nous entendues au sujet des vitraux? La chose est en elle-même peu surprenante d'ailleurs car cet art est, en général, assez peu connu de la masse. L'une de ces affirmations erronées mérite pourtant d'être relevée car elle met en doute la possibilité pour nos peintres verriers actuels de se montrer les égaux de leurs prédécesseurs et d'exécuter des œuvres comparables à celles du passé. Cette affirmation pour toute erronée qu'elle est, est cependant en partie excusable, car pendant bien longtemps l'art du vitrail avait complètement disparu du continent notamment pendant la décadence des XVII^e et XVIII^e siècles. Suivant Ottin, qui reproduit à ce sujet un passage caractéristique du Mercure de France du 14 avril 1766, l'activité des peintres verriers du temps se bornait même uniquement à la confection de lanternes. Au XIX^e siècle, sous l'influence de la littérature romantique, le gothique tant déprécié et décrié au siècle précédent, revient à la mode. A la suite des littérateurs les cathédrales du moyen-âge sont de nouveau visitées et l'une des choses qui frappe le plus les visiteurs est l'atmosphère chaude, lumineuse et douce créée par les vitraux multicolores. Les vitraux de la Cathédrale de Chartres sont spécialement à l'honneur, comme de nos jours encore d'ailleurs. Peut-être est-ce parce que on y trouve un ensemble unique de vitraux de la même époque, ensemble qui de ce fait crée une atmosphère plus prenante. Le vitrail redevient de mode et l'on veut en refaire. On s'aperçoit malheureusement que tout manque. Verre, procédé et main-d'œuvre, tout est à recréer. Savants, chimistes, architectes, artistes, mécènes, unissent leurs efforts. De 1800 à 1840 se placent une série d'essais infructueux. Le problème, en effet, est attaqué du mauvais côté et l'on s'occupe trop de la question peinture et émaux et pas assez du verre lui-même. Dès que l'on s'aperçu qu'en reconstituant le verre on reconstituait le vitrail et dès que les peintres verriers eurent à leur disposition le verre antique, les progrès furent rapides.

Actuellement on peut dire que nos peintres verriers sont en possession de tous les éléments du problème. Ils ont à nouveau les verres, les couleurs, la technique et le personnel expérimenté pour les mettre en œuvre. Le moment semble venu où les efforts des cent dernières années vont donner leurs fruits et il n'est pas téméraire d'espérer que bientôt naîtront des œuvres pouvant soutenir la comparaison avec celles léguées par le passé.

» Comme tous les autres métiers d'art, le vitrail sous l'impulsion des tendances modernes, fait des efforts pour se libérer des formes anciennes et se renouveler. Abandonnant le faux roman et le faux gothique, il cherche sa voie et l'examen des travaux modernes montre des efforts très louables et des résultats déjà appréciables. La poussée pourtant se fait en sens très divers et à première vue parfois contradictoire. Il semble qu'ici également bien souvent le désir de faire du « pas encore vu » se fait sentir plutôt que la recherche du durable. Peut-être l'œuvre qui donnera une direction à cette énergie créatrice n'est-elle pas encore née.

» La peinture sur verre est une chose toute différente de la peinture ordinaire, la seule similitude étant dans le nom. Le vitrail n'est pas de l'art pur mais de la décoration. Un vitrail en effet, doit être avant tout décoratif, ce n'est pas un hors-d'œuvre de la construction, une

toile que l'on accroche, mais une partie inséparable de l'architecture. Sa fabrication est un métier qui revêt des faces multiples. Il est le résultat d'activités diverses, toutes spécialisées, dont les plus humbles ne sont pas les moins utiles, tout autant que celui du travail collectif dans une direction unique groupant divers spécialistes. Etroit contact de l'atelier permettant aux diverses spécialités de s'influencer l'une l'autre pour concourir à former un tout harmonieusement équilibré. Pour certains le vitrail est fini quand le projet est achevé. C'est alors cependant qu'il commence seulement. D'un projet établi sans connaissance suffisamment approfondie de la technique et de ses ressources, ne peut sortir qu'une déception. Le résumé succinct qui suit, le fera aisément comprendre.

Le projet définitivement arrêté est reproduit en grandeur réelle. Le "carton" est décalqué avec le plus grand soin. Sur ce calque le verrier indique la coupe exacte de tous les verres. Travail délicat. Il doit tenir compte de la forme et de la grandeur des pièces déterminées par la coupe, la cuisson, la solidité, en même temps des endroits où les couleurs ou tonalités doivent varier, des attaches des tringles qui ne doivent couper aucun détail significatif, le tout sans nuire au dessin. Le plomb au contraire doit lui donner cet accent qui fait le cachet du vitrail.

Ces coupes sont décalquées sur un papier fort qui est découpé avec des ciseaux ou couteaux spéciaux, enlevant le cœur du plomb. Ces "calibres" servent au coupeur pour débiter le verre en suivant avec son diamant, très exactement leur contour, de manière à obtenir des verres de la dimension du papier. Si l'on songe au dessin souvent compliqué des pièces et à la difficulté de coupe des plus beaux verres, on se rendra aisément compte de ce que ce travail demande une expérience et une adresse que seule pourront donner une très longue pratique.

Au moment de la coupe se fait le choix des verres. Ils constituent le fond du vitrail. Quelles que soient la beauté du dessin et la perfection de la peinture, le verre joue toujours le rôle prépondérant. Le vitrail étant constitué de morceaux de verres colorés dans la masse, leur coloration dominera tout le travail et la peinture n'aura que peu d'influence sur elle. On se servira en outre des inégalités d'épaisseurs du verre pour les ombres et les lumières de chaque tonalité. Il faudra pour ce faire disposer d'un certain nombre de feuilles pour en choisir les parties les plus indiquées.





Il est donc indispensable d'avoir sous la main des verres de toutes couleurs et tonalités. Cette collection constitue la palette du peintre verrier et il est matériellement impossible d'exécuter des bons vitraux sans une collection des verres les plus variés. Une collection ne se forme qu'en 10 à 15 ans, les verreries ayant les plus grandes difficultés à reproduire certains tons. Seul des ateliers spécialisés et d'une importance certaine pourront se créer et entretenir une collection de ce genre.



Les pièces coupées sont "complétées" sur le dessin grandeur. Le peintre y reproduit au pinceau les grands traits du dessin. Ce trait est en quelque sorte le prolongement du plomb et joue un rôle du même genre, il est d'une importance spéciale si le travail est vu de loin. Les pièces contournées sont mises en plomb provisoirement ou collées sur des grands chevalets de verre mat. Au trait s'ajoute le modelage. La base de la couleur est toujours de l'oxyde de fer. Ce travail demande habileté et sûreté de main car il consiste à appliquer des couches successives de grisaille liquide sans détremper les couches inférieures, tout en respectant la translucidité du verre et son éclat. Les applications de jaune d'argent et d'émaux se font ensuite. Ces derniers sont à prohiber pour les travaux d'églises.



La peinture uniquement collée au verre ne fait corps avec lui qu'après la cuisson à la température adéquate. Elle se fait dans un four à moufle ordinaire à 750 à 800 degrés. Cette opération dure 24 heures. Par suite des hautes températures atteintes, elle n'est pas sans aléas. Il est fréquent de devoir la renouveler deux et trois fois, avant d'obtenir des pièces parfaites. Une bonne cuisson est la garantie de l'inaltérabilité de la peinture.



A la sortie du four les pièces sont complétées et passent aux mains du metteur en plomb. Celui-ci en les enchassant dans le plomb en forme des panneaux. Ce travail est loin d'être aussi simple qu'il semble l'être à première vue. Il demande une grande habileté professionnelle et une expérience certaine afin de réunir deux des points capitaux du vitrail; le respect du dessin et la solidité.

Le vitrail passe ensuite à la soudure, ce travail consistant à souder fortement à l'étain toutes les jointures de plomb. Du soin apporté à ce travail dépendra également en bonne partie la perfection de l'ensemble, la soudure contribuant pour une grande part à la rigidité du vitrail.

Les panneaux ainsi achevés passent au masticage. Avec une brosse le mastic semi-liquide est bourré jusqu'à refus dans l'espace laissé entre le verre et le plomb. Un bon masticage est indispensable pour assurer aussi bien l'étanchéité que la rigidité et la bonne conservation du travail.

Les plombs sont ensuite fermés en les rabattant sur les verres et les panneaux enfin nettoyés à l'aide de sciure de bois. Il ne reste plus qu'à souder les attaches puis à exposer les vitraux pour pouvoir les examiner avant le placement définitif.

» Ces explications au sujet de la fabrication des vitraux feront peut-être comprendre pourquoi nous sentons dans certains vitraux modernes un manque d'équilibre entre la peinture et le verre, une utilisation déficitaire des ressources de la technique et une liaison insuffisante entre la conception et l'exécution. Ne serait-ce pas parce qu'ils sont le résultat d'une



rencontre momentanée et occasionnelle entre l'artiste qui le conçoit et le verrier qui l'exécute?

» Ajoutons qu'il est typique de constater qu'un verrier du XII^e siècle pourrait immédiatement se mettre au travail dans un atelier moderne. En effet, le Moine Théophile a laissé des notes au sujet de la fabrication des vitraux de son temps, fabrication qui ne diffère guère de celle d'aujourd'hui. »

Nous nous en voudrions d'ajouter quoique ce soit à un exposé aussi clair et aussi aimablement donné. Quelques photos prises à bon escient complèterent notre butin du jour et c'est ce qui nous permet de donner aujourd'hui à nos lecteurs quelques renseignements sur un art qui est certes mieux apprécié qu'il n'est connu en général.

L. HERDE.

Le reportage ci-dessus a été exécuté grâce à l'obligeance de M. F. Crickx qui s'est mis personnellement à notre disposition pour nous renseigner et nous a très aimablement autorisé à disposer de ses ateliers de la rue Ferdinand Lenoir, 96, pour y prendre les photographies que nous pourrions juger intéressantes. Ces photographies ont été prises par Willy Kessels.

La " Revue Documentaire ".

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ARCHITECTES D'ANVERS POUR L'ANNÉE 1933

La Société Royale des Architectes d'Anvers (S. R. A. A.) a constitué comme suit son Bureau pour l'année 1933 :

Président : M. J. De Braey; Premier vice-président : M. H. Van Dijk; Second vice-président : M. W. Van Kuyck; Secrétaire : M. F. Dermond; Secrétaire-adjoint : M. H. Claes; Trésorier : M. F. Bollekens; Bibliothécaire : M. L. De Mol; Bibliothécaire-adjoint : M. L. Stijnen.



Mise en place d'un vitrail.
Exécution : F. Crickx.
Photo : Willy Kessels.



Habitations rurales
à Buffalo.
Architectes :
Edouard B. Green et Fils
et Albert Hart Opkins.

URBANISATION, CONSTRUCTION ET ECONOMIE GENERALE AUX ETATS-UNIS

Rapport de la Commission Economique d'Urbanisation et d'Habitation (suite et fin) *

EVALUATION ET TAXATION

Les estimations officielles de la propriété sont des essais pour évaluer des immeubles dans le but de déterminer la part des frais de communauté que les propriétaires individuels doivent supporter. Dans ce pays, les évaluations sur la propriété privée — soit qu'elles soient conformes ou non conformes — sont constamment mises en doute par les propriétaires. Les efforts de la technique de l'évaluation sont grotesques quand il s'agit de faire une distinction entre les immeubles servant à une résidence et d'autres. Généralement, on ne tient aucun compte de l'importante distinction qui doit être faite entre un logement occupé uniquement par le propriétaire avec économie pour lui-même et un logement loué qui constitue seulement un article commercial dont il résulte un bénéfice. Ceci tend à jeter la propriété occupée par le propriétaire dans le champ de la spéculation et donne au propriétaire la tentation de

renoncer aux « social home values » (valeurs sociales du home) dans le but de faire un profit pécuniaire. De plus, depuis que l'évaluation imposée s'entend pour toute la proportion ou une partie fixée de la proportion de la « valeur marchande » de la propriété, le procédé est devenu embarrassant et trompeur. Toutes les propriétés sont évaluées en même temps — comme si elles étaient à vendre individuellement et simultanément — mais s'il en était vraiment ainsi il y aurait un si grand excès que les évaluations devraient être réduites à zéro à peu près. On devrait accorder plus d'attention aux procédés d'évaluation et d'imposition qui tous deux sont des procédés financiers absolument inséparables du problème de logement. Des disproportions et des incomptabilités en ce qui concerne le système d'évaluation et de taxation d'immeubles ont été citées par des gens qui ont proposé divers programmes de taxation-impositions sur revenu plus élevées, taxes sur machines ou production, taxes sur les affaires, sur les ventes et taxes seulement sur les valeurs des terrains (simple tax) par exemple — comme arguments de leur programme spécial. Il est cependant curieux

* Voir la "Revue Documentaire" nos 11, 12 (1932) et no 1 (1933).

de noter que peu, pour ne pas dire pas, d'avocats-réformateurs de taxes aient fait mention, dans leurs propositions, de l'application a) d'un principe réglant la différence entre la paleur et l'emploi le mieux approprié de la terre; b) ou d'un mode spécial de contrôle sur la façon et le but de construire sur le terrain.

De plus, il semble que peu a été fait pour découvrir un principe d'évaluation qui serait plus rationnel et plus économiquement sain que la règle couramment acceptée du critère maladroît « valeur marchande ».

PROPRIETES ET REGIME DIVERGENTS

Dans toute communauté, les propriétés privées pourraient être rangées, au point de vue de leur usage social et économique, comme suit :

A-1. Propriété de résidence occupée comme maison par le propriétaire seulement;

A-2. Propriété de résidence possédée coopérativement et occupée comme habitations;

A-3. Propriété de résidence dont le propriétaire la loue dans un but de profit pécuniaires;

B-1. Propriété commerciale ou industrielle occupée par les propriétaires dans le but de faire des affaires lucratives ou des opérations industrielles;

B-2. Propriété commerciale (ou éventuellement industrielle) possédée et occupée collectivement par les propriétaires dans le but de faire des affaires lucratives ou d'exercer la pratique professionnelle;

B-3. Propriété commerciale ou industrielle dont le propriétaire la loue dans le but d'un profit pécuniaire (par exemple des bâtiments pour bureaux).

Il est important aussi de distinguer entre le détenteur d'une seule petite propriété et celui qui en détient plusieurs grandes. Evidemment, les deux ressentent la charge de taxation directe, mais l'augmentation de ces charges tend à éliminer le petit possesseur comme payeur de taxes directes sur immeubles. Ceci est visible dans le nombre croissant de ces petits biens que la municipalité est obligé d'exproprier pour non-paiement des taxes. Il y a évidemment beaucoup d'autres difficultés financières qui peuvent obliger le petit propriétaire à abandonner le logement, mais le fait est que dans les cas de délit de taxe, c'est la communauté elle-même qui a éliminé le propriétaire de la maison et a donc ainsi raréfié sa participation au point de vue du paiement des taxes au bien public et à l'association communale.

EXPERIENCES RELATIVES AU LOGEMENT

A la suite du mouvement appelé « réforme du logement » qui est de conception purement éthique et sociale, il y a eu quelques expériences pratiques dans le domaine d'un meilleur logement. Grâce à une base financière perfectionnée quelques progrès ont été faits, à Londres, par exemple, au point de

vue de la réhabilitation de groupes de taudis. En Amérique, jusqu'à ce jour, les essais pour la démolition radicale de groupes de taudis ont à peine progressé.

Les expériences, en fait de logement, les plus courantes sont de deux genres : a) habitations individuelles ou groupes d'habitations individuelles en dehors ou dans les quartiers de communautés urbaines et sur du terrain bon marché; b) habitations multiples surtout le « garden apartment » (appartement à jardin) où les frais plus élevés de terrain et de construction marchant de pair avec moins de terrain couvert sont compensés financièrement, par une occupation intensive.

Endéans les limites très définies d'un plan rigide-ment financier mais non balancé au point de vue économique, de grands pas ont été faits dans la technique de l'érection et du logement. Les communautés de « jardin » et quelques logements urbains d'Europe et de Grande-Bretagne ainsi que des expériences marquantes dans ce pays-ci, prouvent à l'évidence ce que peut accomplir le talent technique. Quelques-uns parmi ces faits démontrent aussi qu'il existe des possibilités de progrès à condition que les pressions financières habituelles soient relâchées. La valeur sociale et économique de ces expériences ne peut être sousestimée. Ce seront des leçons pratiques de valeur croissante données à ceux qui construisent les immeubles, aux architectes, aux constructeurs ainsi qu'à ceux qui accordent les crédits. Malgré cela, il est vrai, en ce qui concerne ce pays-ci, et très vrai aussi en Europe (sauf la Russie) que ces démonstrations relatives au logement moderne sont isolées et constituent des oasis relativement petites d'habitations d'un type parfait entourées et soumises à l'influence risquée de facteurs environnants, de stabilité intérieure et de tendances sociales et économiques de nature désagrégeante.

Cette dernière citation ne doit pas être mal comprise. Ce Comité est loin de considérer ces expériences comme étant futiles. L'esprit d'invention et d'ingéniosité ne doit pas être découragé. Le Comité fait remarquer que ces expériences avancées ne constituent qu'un côté du tableau — et qu'il y a à étudier d'autres ajustements à la base qui ont une tout autre signification que des essais tendant à « tracasser le gibier ».

DEVELOPPEMENT DU SITE

L'urbanisation moderne et efficiente a prouvé la valeur d'une technique habile de l'utilisation des pentes de l'aménagement des routes de surface et des services souterrains, etc., en rapport avec le nombre, le groupement et le caractère des habitations. Il paraît y avoir une divergence évidente entre l'urbanisation la mieux appropriée au développement des habitations possédées en groupe et

mises à louer et entre celle destinée à des habitations appartenant chacune à un propriétaire différent. Les études de M. Henry Wright ont clairement indiqué cette différence. Elles montrent que le maximum d'économie financière, l'urbanisation la plus efficiente et la protection voisine la plus grande peuvent être obtenues lorsqu'il s'agit d'opérations sur grande échelle et quand la possession est centralisée ou coopérative. D'autre part, les projets désignés pour permettre une possession individuelle de l'habitation ne peuvent pas être réalisés avec les mêmes économies financières ou autres. Ils ont une tendance à imposer à l'administration locale de plus grands frais d'entretien et ils ont une protection plus limitée et souvent précaire contre le changement indésirable à cause du point de vue économique et civique de propriétaires individualistes. M. Wright a prévenu les promoteurs de plans contre le fait d'approprier leurs plans au système de possession centralisée ou collective — surtout lorsque toutes les habitations et toutes les facilités et tous les services ne sont pas tout à fait terminés avant la vente de propriétés individuelles.

Dans certaines parties d'endroits urbains congestionnés le développement de l'urbanisation a surtout été influencé par la proportion des habitations à familles multiples avec les espaces ouverts environnants et inclus (cours). Ce type de projet s'est développé en ce que nous appelons « le garden apartment » (appartement à jardin). Ces bâtiments actuels, tout en étant tracés adroitement et tout en présentant une forme extérieure parfaite, pourraient bien attirer notre attention quant à savoir si l'on a maintenu assez d'espace ouvert et à savoir comment il a été possible de le maintenir.

VERS L'AVENIR

CONFORMER LA COMMUNAUTE

A LA MACHINE

Il y en a qui disent qu'il faut conformer la machine à la communauté et non la communauté à la machine. Le Comité souscrit partiellement à ce pieux désir nébuleux. Si le système financier actuel constitue une machine, il est entendu que la machine n'est pas basée sur des conceptions modernes d'efficacité et qu'il a rudement besoin de perfectionnement. Cependant, il y a des produits appartenant à l'âge des machines qui semblent être désirables et qui doivent être perfectionnés, notamment les automobiles. De là la demande pour créer des voies efficacement accessibles au mouvement des véhicules. Si nous éliminons les pratiques financières malsaines qui ont cours en ce moment dans les affaires de la communauté et si de cette façon nous écartons quelques-unes des pressions et influences indésirables, il est plus que probable que la création de voies de trafic entièrement adéquates sera une

tâche beaucoup moins difficile qu'elle ne paraît l'être en ce moment. Alors il sera possible d'ajuster le réseau commun des voies de communication d'une façon plus scientifique aux besoins des propriétés privées qu'elles sont censées desservir. Aussi longtemps que les pratiques irrationnelles courantes continueront, tous nos plans de rues importantes, théoriquement efficaces, ne pourront jamais, financièrement parlant, payer. De même, tous les beaux projets d'une distribution et d'un développement convenables d'espaces de récréation publique sont loin de pouvoir être effectués financièrement. Sous le système actuel non modifié, la nécessité d'effectuer des économies publiques obligera la plupart des communautés à réduire radicalement l'intention ambitieuse des plans qui ont été faits dans le but de guider le développement et le changement futurs de la communauté. Nous aurons toujours besoin de savoir et d'évaluer constamment à nouveau les besoins de la communauté, faisant attention aussi bien à la contribution constructive de la part du transport par moteur qu'au besoin vital d'abolir le taudis, de réhabiliter les quartiers abandonnés et de la construction de logement mieux stabilisé et d'un type plus perfectionné.

Entretemps, nous ne devons pas oublier qu'il existe d'autres ramifications du fil du tissu économique que ceux que nous avons mentionnés ici dans ce rapport. Quand toute la base quantité-production de beaucoup de choses appartenant à notre vie moderne sera modifiée radicalement, comme certains le prédisent, nous aurons évidemment à nous y conformer.

LA METHODE POLITIQUE

Le procédé politique est l'outil principal avec lequel nous aurons à travailler. Ce procédé est essentiellement un procédé de compromis, compromis qui, en ce moment, est tout à fait ignorant de la signification des réalités économiques. Notre façon politique de faire doit s'imprégner d'une compréhension économique plus saine; et cette compréhension doit être acquise non seulement par l'architecte mais aussi par les autres. Une fois cette compréhension intelligente acquise, ces compromis inhérents à nos méthodes politiques républicaines ne doivent plus exposer le progrès réel comme ils le font trop souvent actuellement. Reconnaisant ceci, la Commission Economique d'Urbanisation et d'Habitation ne désire pas s'arrêter aux essais tendant à corriger des ajustements actuellement défectueux par des expédients extrêmement instables, ou par des procédés trop promptement révolutionnaires. Le choix à prendre réside évidemment dans l'action scientifiquement dirigée. De là l'effort dans ce rapport, tendant à dépeindre le domaine avec lequel l'architecte aura à compter.

PRIX DES PRINCIPAUX MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Les firmes mentionnées sous chaque rubrique sont celles nous ayant fournis les renseignements donnés.

Nous saurions gré à nos lecteurs de bien vouloir se référer de la "Revue Documentaire" lors de leur demande de prix ou de renseignements auprès de l'un de nos annonceurs. Nous les en remercions à l'avance.

AGGLOMERES DE LIEGE.

Parquets en carreaux ou dalles (suivant grains, teintes et épaisseur) ...	Frs	70.—	à	97.—
Placement (suivant difficulté)	»	30.—	à	50.—

APPAREILS SANITAIRES.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106, à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Suivant types, qualité et dimensions.

Grès :

Eviers	Frs	54.—	à	390.—
Egouttoirs	»	48.—	à	120.—
Lavabos complets	»	200.—	à	2,000.—
W.-C. complets	»	250.—	à	350.—
Bidets complets	»	300.—	à	500.—
Stalles d'urinoirs nues	»	560.—	à	1,300.—

Faïence :

Lave-mains	Frs	50.—	à	150.—
Lavabos complets	»	185.—	à	1,000.—
W.-C. complets	»	130.—	à	400.—
Bidets complets	»	225.—	à	450.—

Fonte :

Baignoires	Frs	600.—	à	1,200.—
------------------	-----	-------	---	---------

ASCENSEURS.

Schindler & Co, 30, rue de la Source. Téléphones : 37.08.74. Direction 37.03.15.

5 étages, 3 personnes (suivant travail)	Frs	35,000.—	à	40,000.—
-----------------------------------------	-----	----------	---	----------

ARDOISES NATURELLES.

Herbeumont 27/16 (70 au m ²)	le mille	Frs	410.—
Herbeumont 36/20 (37 au m ²)	»	»	770.—
Herbeumont 40/20 (32 au m ²)	»	»	890.—
Genre Herbeumont 27/16	»	»	330.—
Marchandises non rendues. Placement Fr. 5.— à 10.— le m ² .			

ARDOISES ARTIFICIELLES.

(Eternit et similaires.)

Sans placement : ondulé	le m ²	Frs	18.40
Planes	»	»	10.—
Pris en magasins.			
Avec placement : losanges ou ondulées	le m ²	Frs	25.50

ASPHALTES.

Compagnie Générale des Asphaltes, Pl. Maurice Demoor, 1. Tél. : 26.57.07 et 26.57.08.

Ciment volcanique :

Trois couches	le m ²	Frs	18.—
Quatre couches	»	»	21.—

Asphalte coulé (toiture) :

Deux couches de 20 mm. au total	le m ²	Frs	40.—
Deux couches de 25 mm. au total	»	»	45.—

Asphalte coulé (pavement) :

Une couche de 20 mm.	le m ²	Frs	32.—
Une couche de 25 mm.	»	»	38.—

Feutre asphaltique pour fondations :

Le mètre carré	Frs	9.50
----------------------	-----	------

Carreaux d'asphalte comprimé :

Sans pose 20 mm.	le m ²	Frs	30.—
Sans pose 40 mm.	»	»	58.50

Colonial Roofing :

Suivant épaisseur	le m ²	Frs	3.— à 5.—
-------------------------	-------------------	-----	-----------

BETON ARME.

Travail courant	le m ³	Frs	550.— à 750.—
-----------------------	-------------------	-----	---------------

BOIS.

Placement compris :

Planchers	le m ²	Frs.	22.— à 35.—
Plinthes sapin	le m. ct.	»	4.75
Plinthes chêne	le m. ct.	»	16.50

Sans placement :

Charpentes sapin rouge du Nord, le mètre cube	Frs	480.—	
Avec travail et placement	le m ³	»	850.— à 1,000.—

BRIQUES.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106, à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Prix par mille rendu chantier :

Locales	Frs	120.—
Machinées	Frs	110.—
De parements	»	400.— à 750.—
Silésie émaillées blanches	»	2,750.—
Silésie émaillées couleur	»	2,850.—
Silésie englobées blanches	»	2,400.—

BRONZES.

Vervloet-Faes, chaussée de Wavre 171. Téléphones : 11.46.30 et 12.82.64.

Tous bronzes pour bâtiments pris suivant types et modèles.

CARRELAGES.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106, à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Pose comprise :

Dalles béton, suivant épaisseur, le m ²	Frs	28.—	à	38.—
Carreaux de ciment	»	28.—	à	35.—
Céramiques 10 x 10 suivant choix et teintes	le m ²	»	55.—	à 80.—
Céramiques 15 x 15 ou 14 x 14 suivant choix et teintes	le m ²	»	60.—	à 90.—
Sarreguemines, idem	»	»	55.—	à 65.—
Plinthes suivant types	le m. ct.	»	10.—	à 25.—

CHASSIS BETON.

Ordinaire	le m ²	Frs	42.—
Supplément pour ouvrant	»	»	39.—
Supplément pour basculant	»	»	35.—
Rendu chantier.			

CHASSIS BOIS.

Sapin 8/4	le m ²	Frs	85.—	à	100.—
Chêne à peindre 8/4	»	»	130.—	à	140.—
Chêne à vernir 8/4	»	»	160.—		

CHASSIS METALLIQUES.

Standard	le m ²	Frs	50.—	à	60.—
Hors série : suivant plans, placement non compris.					

CHAUFFAGE CENTRAL.

« Le Thermos », 66, rue du Tabellion.

Téléphones : 44.81.59 et 44.29.02.

Immeubles isolés	le m ³ de place à chauffer	Frs	30.—
Immeubles mitoyens	le m ³ de place à chauffer	»	20.—

CHROMAGE.

« Sapeco », 645, chaussée de Waterloo.

Téléphone : 44.16.61.

Pièces laiton et métal blanc :

Lattes :			
Jusque 2,5 cm. de largeur	le m. ct.	Frs	6.75
Jusque 5 cm. de largeur	»	»	8.50
Jusque 10 cm. de largeur	»	»	12.—
Deux faces : supplément 40 %.			

Tôles :

Jusque 15 cm. de largeur	le m. ct.	Frs	15.—
Jusque 20 cm. de largeur	»	»	20.—
Jusque 25 cm. de largeur	»	»	25.—
Jusque 30 cm. de largeur	»	»	30.—
Jusque 40 cm. de largeur	»	»	45.—

Cornières équerres :

Jusque 2,5 cm. de largeur	le m. ct.	Frs	9.50
Jusque 5 cm. de largeur	»	»	12.50
Jusque 10 cm. de largeur	»	»	18.75
Sous forme de cadre : supplément 20 %.			

Cornières U :

Jusque 2,5 cm. de largeur	le m. ct.	Frs	11.—
Jusque 5 cm. de largeur	»	»	15.—
Sous forme de cadre : supplément 20 %.			

Tubes ronds :

Jusque 2 cm. de diamètre	le m. ct.	Frs	7.50
Jusque 3,5 cm. de diamètre	»	»	9.—
Jusque 5 cm. de diamètre	»	»	12.—

Tubes carrés :

Jusque 3 cm. de côté	le m. ct.	Frs	13.50
Jusque 5 cm. de côté	»	»	17.50

CIMENT.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106, à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Rendu chantier par 1000 kilos :

Chaux pulvérisée	Frs	120.—
Ciment de fer	»	175.—
Portland artificiel	»	180.—
A durcissement rapide	»	230.—

COUVRE-PARQUETS.

La Maison du Papier-Peint, 115, chaussée de Waterloo, Saint-Gilles. Tél. 37.63.30.

Balatum	le m ²	Frs	10.—
Stragula	»	»	12.50
Linon	»	»	18.50 à 105.—
Pose et fixage	»	»	2.—

■ CUIVRE (Voir « Bronzes »).**■ ENDUITS.**

Sur murs	Frs	7.50
Idem au ciment	»	18.—
Plafonds sur béton	»	12.50
Plafonds sur lattes	»	14.50
Plafonds en plaques, 15 m/m	»	15.50
Gorges à la bouteille	le m. ct.	2.50 à 3.—
Similis	le m ²	80.— à 120.—

■ ENDUITS GRATTES.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106,
à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Enduits grattés G.G., suivant teintes et difficultés	le m ²	Frs	60.— à 75.—
------------------------------------------------------------	-------------------	-----	-------------

■ ELECTRICITE

Par lampe ou prise	Frs	90.— à 100.—
--------------------------	-----	--------------

■ ETERNIT (Voir « Ardoises artificielles »).**■ FAIENCES.**

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106,
à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Pose comprise :		
Blanc et crème 10 x 10	le m ²	Frs 90.— à 115.—
Suivant choix 15 x 7½	»	65.— à 85.—
Suivant choix 15 x 15	»	55.— à 75.—

Majoliques et flammées, suivant choix et émaux :		
10 x 10	le m ²	Frs 140.— à 290.—
15 x 7.5	»	98.— à 160.—
15 x 15	»	90.— à 150.—

■ FEUTRE BITUME (Voir « Asphaltes »).**■ GRANIT.**

Suivant provenance et difficultés, le mètre carré	Frs	850.— à 1,500.—
---------------------------------------------------------	-----	-----------------

■ GRANITOS.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106,
à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Pavements	Suivant teintes.	
Unis avec bordure 2 pierres	le m ²	Frs 40.— à 50.—
Avec joints de dilatation	»	45.— à 60.—
Plinthes suivant types	»	16.— à 18.—
Marches unies	le m. ct.	» 40.—
Marches à nez	»	» 45.—
Marches courbes	50 % de majoration.	
Limon	le m ²	Frs 90.— à 100.—
Faux limon	le m. ct.	» 26.—
Revêtements :		
Lavé	le m ²	Frs 65.— à 80.—
Adouci	»	» 90.— à 100.—
Ciré	»	» 120.— à 130.—
Poli	»	» 160.— à 200.—
Bouchardé et ciselé	»	» 110.—

■ GRAVIER.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106,
à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Lessines, suivant section	Frs	80.— à 85.—
Meuse, idem	»	70.— à 75.—
Du Rhin, idem	»	36.— à 40.—
Rendu chantier par 1000 kilos.		

■ HYDROFUGES.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106,
à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Pollux, blanc inodore	Frs	3.75
Castor bitumeux	»	3.25
Le kilo, pris en magasins.		

■ MAÇONNERIE.

En briques locales	le m ³	Frs 185.—
En briques machinées	»	» 220.—
Cloisons	le m ²	» 30.—
Rejointoyage	»	» 11.—

■ MARBRES.

Marbrerie Bertulot à Profondeville.

Téléphones : Profondeville N° 2 et Saint-Denis-Bovesse N° 22.

	Lambris.		Pavements.	
St Laurent	Frs 155.— à 190.—	Frs	130.— à 170.—	
Rouge belge	» 190.— à 250.—	»	175.— à 250.—	
Gris des Ardennes	» 155.— à 220.—	»	165.— à 220.—	
Noir	» 165.— à 200.—	»	130.— à 200.—	
Blanc	» 255.— à 330.—	»	245.— à 330.—	
Bleu turquin	» 300.— à 330.—			
Napoléon	» 275.— à 330.—			

Ces prix s'entendent par m².
Revêtement de façade : supplément de Frs 25.— par m² env.
Pose comprise, suivant usages.

Nous saurions gré à nos lecteurs de bien vouloir se référer de la " Revue Documentaire " lors de leur demande de prix ou de renseignements auprès de l'un de nos annonceurs. Nous les en remercions à l'avance.

■ MOSAIQUES.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106,
à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

De marbre,	le m ²	Frs 110.— à 150.—
De céramique	»	» 110.— à 150.—
De graniverte (5 x 5), le m ² , à partir de	Frs	310.—
D'émaux, le m ² , à partir de	»	1,150.—

■ PAPIERS-PEINTS.

La Maison du Papier-Peint, 115, chaussée de Waterloo,
Saint-Gilles. Tél. 37.63.30.

Papiers ordinaires : de fr. 0.85 à 3.— le roul. Pose : fr. 2.50 le roul.		
Papiers moyens : de fr. 3.— à 5.— le roul. Pose : fr. 2.75 le roul.		
Papiers riches - Salubra, etc. : prix divers. Pose : de 3 à 6.50 le roul.		

■ PARQUET.

Courants	le m ²	Frs 60.— à 100.—
----------------	-------------------	------------------

■ PAVES.

E. Lucas, 81 et 83, chaussée de Neerstalle, à Forest.

Téléphone : 44.61.45.

Pavés de grès 16 x 16 x 8 à 10	le m ²	Frs 160.—
Pavés de grès 14 x 14 x 8 à 10	»	» 180.—

■ PEINTURES.

Planchers 3 couches et vernis, le m ²	Frs	14.— à 16.—
Murs. — Matolin, 2 couches	»	» 3.— à 5.—
Murs. — Huile, 3 couches	»	» 15.— à 20.—
Châssis : 3 couches et vernis	»	» 10.— à 12.—

■ PIERRES BLANCHES.

Chantiers de Laeken, 100, rue Emile Delva.

Téléphones : 26.89.41 et 26.73.82.

Savonnière	le m ³	Frs 1,200.— à 1,800.—
Brauvilliers	»	» 1,400.— à 2,000.—
Euville	»	» 2,200.— à 2,600.—

Suivant travail.

■ PIERRES BLEUES.

Chantiers de Laeken, 100, rue Emile Delva.

Téléphones : 26.89.41 et 26.73.82.

Soignies	le m ³	Frs 2,300.— à 2,600.—
----------------	-------------------	-----------------------

Suivant travail.

■ PIERRES BROYEES.

Chantiers de Laeken, 100, rue Emile Delva.

Téléphones : 26.89.41 et 26.73.82.

Pierre blanche	Frs	150 la tonne départ.
----------------------	-----	----------------------

■ PIERRES RECONSTITUEES.

Chantiers de Laeken, 100, rue Emile Delva.

Téléphones : 26.89.41 et 26.73.82.

Imitation Euville	le m ³	Frs 1,000.— à 1,400.—
Imitation pierre bleue	»	» 1,100.— à 1,500.—

Suivant travail.

■ ROOFING (Voir « Asphaltes »).**■ SANITAIRES (Voir « Articles Sanitaires »).****■ SIMILIS (Voir « Enduits »).****■ TERRASSEMENTS.**

E. Lucas, 81 et 83, chaussée de Neerstalle, à Forest.

Téléphone : 44.61.45.

A la brouette	le m ³	Frs 8.— à 10.—
Avec enlèvement de terres	»	» 15.— à 18.—

■ TUILES.

Pottelberg, 22 au m², suivant choix,

le mille

Hennuyères, 15 au m ²	le mille	Frs 600.— à 690.—
Placement	le m ²	» 3.— à 5.—

■ TUYAUX.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106,
à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Tuyaux en grès, diamètres de 6 à 30 cm., rendu chantier	le m. ct.	Frs 5.60 à 42.50
Siphons sans tubulure, facturés pour 2.50 m. ct.		
Siphons avec tubulure, facturés pour 3.50 m. ct.		
Sterfputs : de	Frs	30.— à 70.—

■ VITRAUX.

F. Crickx, rue Fernand Lenoir, 96, Bruxelles. Tél. 26.39.98.

Placement compris :

Rectangles 10 x 15 ou similaires, avec plombs armés :		
Verres ordinaires	le m ²	Frs 110.—
Verres unis	»	» 130.—
Verres antiques	»	» 155.—
Dessins modernes, depuis	»	» 150.—
Bandes de façade, depuis	pièce	» 15.—

■ VITRERIE.

Verre demi-double	le m ²	Frs 25.—
Glace, le m ² , à partir de	»	» 65.—

■ VOLETS.

Légers avec sangle et enrouleur	le m ²	Frs 70.—
Demi-lourds sur charnières	»	» 80.— à 90.—
Demi-lourds sur agrafes	»	» 100.—
Lourds mécaniques	»	» 100.—
Placement compris, minimum 3 m ² .		

LES LIVRES ne sont pas seulement des amis mais des collaborateurs. Documentez-vous :

Neue Villen (nouv. villas), 344 vues et 220 plans, etc.	Rm. 7.50
Schöne Räume (beaux intérieurs)	Rm. 7.50
Gute Möbel (bons meubles)	Rm. 7.50
Wie baut Amerika	Rm. 7.60
Internationale neue Baukunst	Rm. 4.50
Grosstadt architektur	Rm. 8.50
Der Stuhl	Rm. 7.20
Beton als Gestalter	Rm. 12.—
Das Möbel als Gebrauchsgegenstand	Rm. 9.—
Das neue Möbel	Rm. 10.80
Die neue Wohnung	Rm. 10.80
Ein neuzeitlicher Grossbau	Rm. 9.—
Ladenmöbel	Rm. 9.50
Möbelbau	Rm. 12.—
Der Hotelbau von heute	Rm. 12.—
Der neue Schulbau	Rm. 14.—
Die neue Baukunst in Europa und Amerika	Rm. 32.—

Editions J. HOFFMANN, Stuttgart

Adressez-vous à **W. GODENNE**
Rue de Roumanie, 45, Bruxelles

1^{er} **Thermos** s.a.

Rue du Tabellion, 66, BRUXELLES

Téléph. 44.81.59 - 44.29.90 - 44.29.02

Adresse Télégraph. : Thermos-Bruxelles

Chauffage Central

Ses installations sont les mieux conçues. D'autres peuvent être moins chères; aucune ne consomme moins de charbon. Une économie qui chaque jour se répète, amortit les installations les plus importantes en fort peu de temps. ■ S'est spécialisée surtout dans les installations de maisons à appartements multiples avec chaufferie centrale et les réputés **COMPTEURS THERMOS** qui marquent les calories utilisées, exactement comme les compteurs électriques renseignent les Kwt consommés.

Installations frigorifiques

avec l'appareil automatique breveté **MARCO** (fabrication anglaise).

Matériel pour la Cuisine

Machines à laver la vaisselle, à peler les pommes de terre, mélangeurs, batteurs (fabr. Hobart).

F. Crickx



Rue Fernand Lenoir, 96

BRUXELLES

Téléphone 26.39.98

Vitreaux d'églises et d'appartements

Grand Prix

Arts Décoratifs de Paris 1925

Exposition d'Anvers 1930

Diplôme d'honneur

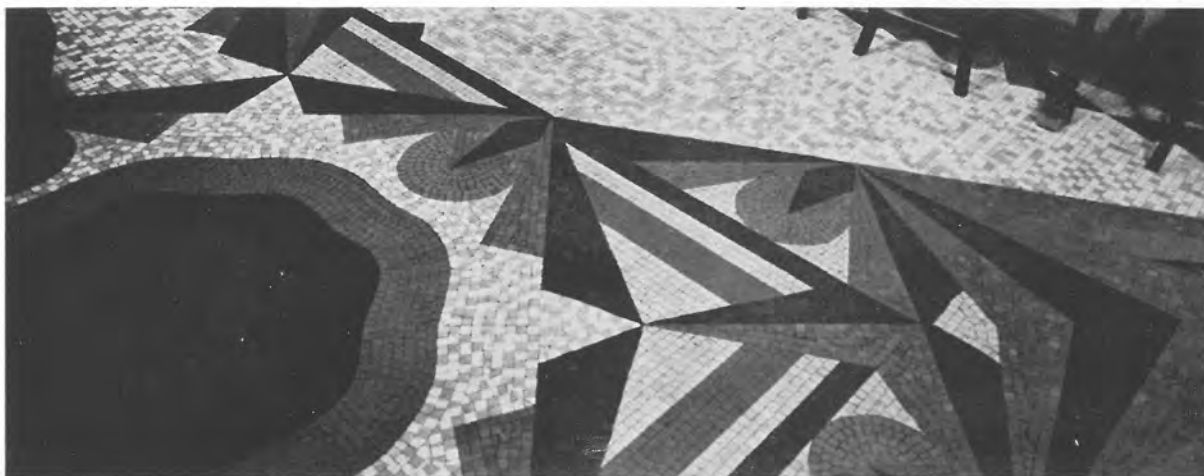
PROJETS ET DEVIS
gratuits sur demande

MOSAÏQUES

Et. H. BAUDOUX

BRUXELLES, Rue Saint-Denis, 106,
à Forest - Téléph. : 44.84.39, 44.55.43

CHARLEROI, Rue de la Villette, 63, à Marcinelle - Téléphone : 61.05



Soc. An. des Ciments Portland Artificiels de et à Cronfestu

*Pour tous vos travaux en
béton armé, employez le*

CIMENT DE FER

le meilleur et le moins cher

SES RESISTANCES

en kg. par cm² en mortier normal :

TRACTION : 30 k. après 7 jours
42 k. après 28 jours
COMPRESSION : 325 k. après 7 jours
550 k. après 28 jours

DEMANDEZ AUSSI NOS PRIX ET
CONDITIONS POUR NOS CIMENTS
PORTLAND ARTIFICIELS :

- a) normal;
- b) à haute résistance;
- c) à durcissement rapide.

Production annuelle 120.000 tonnes



W. Kessels

photographie

Rue André Hennebicq, 13, St-Gilles
BRUXELLES - Téléphone 37.44.90

PHOTOMONTAGE SURIMPRESSION

Les

PIERRES

blanches, bleues, grès, marbres,
ardoises, pierres artificielles

Chantiers de Laeken, Pierres et Marbres

Soc. An., Rue Emile Delva, 100, BRUXELLES (II) - Tél. 26.89.41 - 26.73.82

Pavements



B A U D O U X

BRUXELLES, Rue St-Denis, 106,
Forest - Tél. 44.84.39 - 44.55.43

CHARLEROI,
Rue de la Villette, 63, Marcinelle - Tél. 61.05

Soc. Anonyme des Pavillons

Siège social : BRUXELLES
Rue Montagne - aux -
Herbes-Potagères, 20

Siège administratif : MONS
Rue de la Grosse-Pomme, 3
Téléph. Mons 1638 et 1711

Adresse télégraphique :
" Pavilivap - Mons "

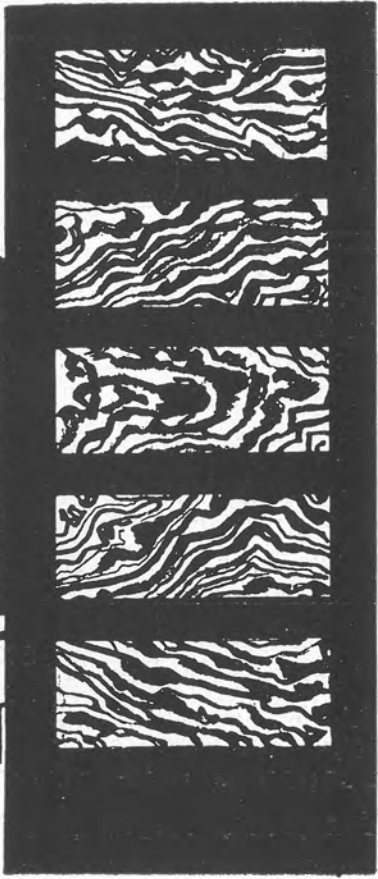
CARREAUX EN
FAIENCE pour
revêtements, car-
reaux troués pour
cuisinières

CARREAUX
CERAMIQUES
pour pavements.

CRISTALLERIE
ET GOBELETE-
RIE, FLACON-
NAGE, services
de table, fioles,
bouteilles à par-
fums, articles à
la presse et à la
machine

VERRES SPECIAUX, martelés, imprimés,
métallifiés • ARTICLES SANITAIRES :
évier, lavabos, W.-C., etc. • PORCE-
LAINE électrotechnique, vaisselle • PRO-
DUITS REFRACTAIRES pour l'industrie

W
O
C
O



etab. E. J. VAN DE VEN
19 RUE LEOPOLD. TEL. 17.81.17
BRUXELLES-CENTRE

**EMPLACEMENT
DISPONIBLE**

Brouwer's Aardewerk

TERRES CUITES INGELIVES
POUR LE BATIMENT
SCULPTURES ARCHITECTURALES • VASES
PIECES DECORATIVES

PLAQUES DE REVETEMENT
ET PIECES DE DECORATION EN " EXOTUS "

EXPOSITION ET
RENSEIGNEMENTS AUX

Et. H. BAUDOUX s.a.
Rue Saint-Denis, 106, FOREST
CONCESSIONNAIRES



Articles Sanitaires

en grès et en faïences

PROVENANCES : BELGE
FRANÇAISE & ALLEMANDE

Baignoires en fonte
Marque „ELBÉ”

et tous les
accessoires
en général

Etablissements HENRI BAUDOUX, s. a.
Rue Saint-Denis, 106, FOREST - Téléphones : 44.84.39 - 44.55.43

ETABLISSEMENTS HENRI BAUDOUX s. a.

CARRELAGES & MOSAÏQUES

Granitos - Briques de façades

Sanitaires - Matériaux

ENDUITS GRATTES

PATES DE VERRES

ARTICLES SANITAIRES EN FAIENCES, GRES,
FONTE ET GRANITOS

Visitez nos salles d'expositions ainsi que notre salle
de documentation créées à l'intention de Messieurs
les Architectes.

BRUXELLES, Rue Saint-Denis, 106, à Forest
Téléphones 44.84.39 - 44.55.43

CHARLEROI, Rue de la Vilette, 63, Marcinelle
Téléphone 61.05

La Revue Documentaire

ORGANE MENSUEL D'ARCHITECTURE
ET DE CONSTRUCTION, EDITE PAR LES
ETABLISSEMENTS HENRI BAUDOUX, S. A.

DIRECTEUR : YVON BAUDOUX

Bureaux, Rédaction, Publicité : RUE SAINT-DENIS, 106,
FOREST-BRUXELLES - Téléphones : 44.84.39 - 44.55.43
Compte Chèques Postaux : Etabl. H. Baudoux n° 47.525

ABONNEMENTS : BELGIQUE, 60 francs.
ETRANGER, 75 francs.

SOUSCRIPTION : AU SIEGE DE LA REVUE
ou chez
H. WELLENS, W. GODENNE & Co
R. de Roumanie, 45, St-Gilles-Bruxelles
Téléphones : 37.08.58 et 37.78.33

LES REDACTEURS ET COL-
LABORATEURS SONT SEULS
RESPONSABLES DE LEURS
ARTICLES.

IL SERA RENDU COMPTE DE
TOUT OUVRAGE DONT UN
EXEMPLAIRE SERA ENVOYE
A LA REVUE.